



ASSEMBLÉE — 35^e SESSION

COMITÉ EXÉCUTIF

Point 14 : Sûreté de l'aviation

FAITS NOUVEAUX SURVENUS DANS LA SÛRETÉ DE L'AVIATION AUSTRALIENNE DEPUIS LA 33^e SESSION DE L'ASSEMBLÉE ET ATTACHEMENT DE L'AUSTRALIE AU PLAN D'ACTION POUR LA SÛRETÉ DE L'AVIATION

(Note présentée par l'Australie)

SOMMAIRE

L'Australie a continué d'élaborer une forte politique de sûreté de l'aviation conformément aux recommandations de l'OACI. L'annonce du Programme de renforcement de la sûreté de l'aviation et l'affectation de membres à l'équipe de l'USAP sont des exemples de la manière dont l'Australie s'est acquittée de ses obligations internationales. L'Australie considère que les programmes de sûreté de l'OACI ont besoin d'un appui soutenu de tous les États.

1. INTRODUCTION

Depuis la 33^e session de l'Assemblée, l'Australie a continué d'élaborer une forte politique de sûreté de l'aviation conformément aux recommandations de l'OACI afin de garantir la sûreté et la protection des intérêts australiens et de l'aviation internationale. Parmi les mesures prises, on peut citer : la nouvelle législation, l'*Aviation Transport Security Act* de 2004, et l'affectation d'environ 113,6 millions \$US au renforcement de la sûreté du transport aérien en Australie et au niveau international.

2. LE PROGRAMME DE RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ DE L'AVIATION (EASP)

Le 4 décembre 2003, le Vice-Premier Ministre et Ministre des transports et des services régionaux, l'Honorable John Anderson, a annoncé le lancement d'un Programme de renforcement de la sûreté de l'aviation et l'affectation par le Gouvernement australien d'un montant d'environ 120 millions \$A à la sûreté de l'aviation. Ce montant sera dépensé pour la réalisation de nombreuses initiatives importantes, notamment :

- l'établissement d'un programme de subventions de 24,5 millions \$US destiné à aider les aérodromes ruraux, régionaux et éloignés admissibles à mettre en place des mesures de sûreté de base ;

- l'installation de portes renforcées d'accès à la cabine de pilotage sur des aéronefs de transport régulier de passagers et charters d'une capacité de 30 sièges ou plus ;
- la construction à Brisbane d'une installation de mine à l'essai de la technologie à neutrons, la première du monde, mise au point par la Commonwealth Scientific and Industrial Research Organization (CSIRO), qui promet une détection des explosifs et d'autres menaces pour le fret aérien, plus rapide et plus efficace que les systèmes conventionnels de radioscopie ;
- la nomination d'un inspecteur de la sûreté du transport qui fera des enquêtes sur les grands incidents de sûreté aussi bien dans le secteur aéronautique que dans le secteur maritime ;
- l'engagement de travailler avec l'industrie aéronautique australienne pour étendre les arrangements relatifs au filtrage des bagages enregistrés (bagages de soute).

Outre ces engagements, l'Australie participe également au renforcement des capacités et travaille avec les gouvernements pour renforcer la sûreté des transports dans la Région Asie-Pacifique. L'Australie appuie les efforts visant à coordonner les besoins en matière de renforcement des capacités et elle exécutera les projets ciblés. Des experts australiens en sûreté des transports seront affectés à divers endroits dans la région. En outre, l'Australie est en train de mettre au point un projet discret d'assistance avec le Gouvernement de l'Indonésie, pour assurer la conformité aux normes de sûreté de l'aviation de l'OACI au niveau des aéroports.

3. SÛRETÉ DE L'ESPACE AÉRIEN RÉGIONAL DE L'AUSTRALIE

Le 23 août 2004, le Vice-Premier Ministre et Ministre des transports et des services régionaux, l'Honorable John Anderson, a annoncé l'affectation d'un montant de 33,7 millions \$US pour améliorer la sûreté à 146 aéroports régionaux de l'Australie. Ce financement permettra :

- d'accroître la capacité de riposte à la menace pour les aéroports régionaux grâce à l'établissement de quatre équipes de déploiement rapide des services généraux de protection de la Police fédérale australienne (AFP), composées chacune de huit personnes ;
- d'offrir aux aéroports régionaux la possibilité d'entreprendre un filtrage des passagers sur demande en réponse à une menace précise ;
- d'offrir une formation supplémentaire à la sûreté pour le personnel des compagnies aériennes et des aéroports, dispensée par le personnel du Bureau de la sécurité des transports (OTS) ;
- d'organiser des exercices de formation conjoints avec l'AFP et la police des États et des Territoires ;
- d'effectuer des essais de télévision en circuit fermé (TVCF) sur plusieurs aéroports régionaux qui seront surveillés 24 heures sur 24, sept jours sur sept, par le centre des opérations de l'OTS ;
- d'accorder un financement supplémentaire pour doter les petits avions de portes renforcées d'accès à la cabine de pilotage ;
- d'organiser des campagnes de sensibilisation pour encourager le public à signaler des activités suspectes autour des aéroports.

Cette annonce porte l'engagement du Gouvernement australien en matière de dépenses pour la sûreté de l'aviation au niveau régional à 58,2 millions \$US et pour l'aviation en général à plus de 113,6 millions \$US.

4. **ATTACHEMENT DE L'AUSTRALIE AU PROGRAMME UNIVERSEL D'AUDITS DE SÛRETÉ (USAP)**

L'Australie reste attachée à l'USAP et continue de fournir des ressources aussi bien financières qu'humaines. Récemment, le Gouvernement australien a également affecté deux membres du Bureau de la sûreté du transport pour travailler avec l'USAP de l'OACI, et d'autres membres du personnel seront désignés pour participer à l'avenir à des cours de formation des auditeurs de l'OACI.

5. **COMMENT L'AUSTRALIE ENVISAGE L'AVENIR**

Durant la période de 2002-2004, l'Australie a offert une contribution de plus de 250 000 \$US à l'OACI par le biais du Mécanisme AVSEC pour aider à élaborer le *Plan d'action pour la sûreté de l'aviation*, ce qui dépasse le montant suggéré par l'OACI. L'Australie constate que l'OACI a eu moins de succès pour obtenir un financement volontaire d'autres États.

La sûreté de l'aviation en général et le *Plan d'action pour la sûreté de l'aviation* de l'OACI en particulier sont des questions qui demandent une action internationale concertée. Le succès de la mise en œuvre du *Plan d'action pour la sûreté de l'aviation* repose sur la volonté des États de mettre à la disposition de l'OACI les moyens financiers nécessaires.

6. **CONCLUSION**

L'Australie continue de soutenir fortement le rôle de l'OACI dans la sûreté de l'aviation et s'est acquittée de ses obligations financières vis-à-vis du fonds volontaire pour la sûreté de l'aviation. Outre des moyens financiers, l'Australie a également mis à la disposition de l'USAP deux auditeurs accrédités.

L'Australie s'acquitte de ses obligations vis-à-vis du fonds volontaire de l'OACI pour la sûreté de l'aviation et elle demande instamment aux autres États d'agir pareillement afin de relever le défi de la sûreté auquel nous sommes tous confrontés.

7. **INCIDENCE FINANCIÈRE DE LA MESURE PROPOSÉE**

Le *Plan d'action pour la sûreté de l'aviation* dépend de la poursuite des contributions volontaires.

8. **SUITE PROPOSÉE À L'ASSEMBLÉE**

L'Assemblée est invitée :

- a) à prendre note des faits nouveaux survenus récemment dans les arrangements de sûreté de l'aviation de l'Australie ;

- b) à prendre note du ferme soutien de l'Australie aux programmes de sûreté de l'aviation de l'OACI, y compris de sa contribution dans le cadre du Mécanisme AVSEC ;
- c) à demander instamment aux autres États, qui ne l'ont pas encore fait, de donner des contributions volontaires au Mécanisme AVSEC.

— FIN —